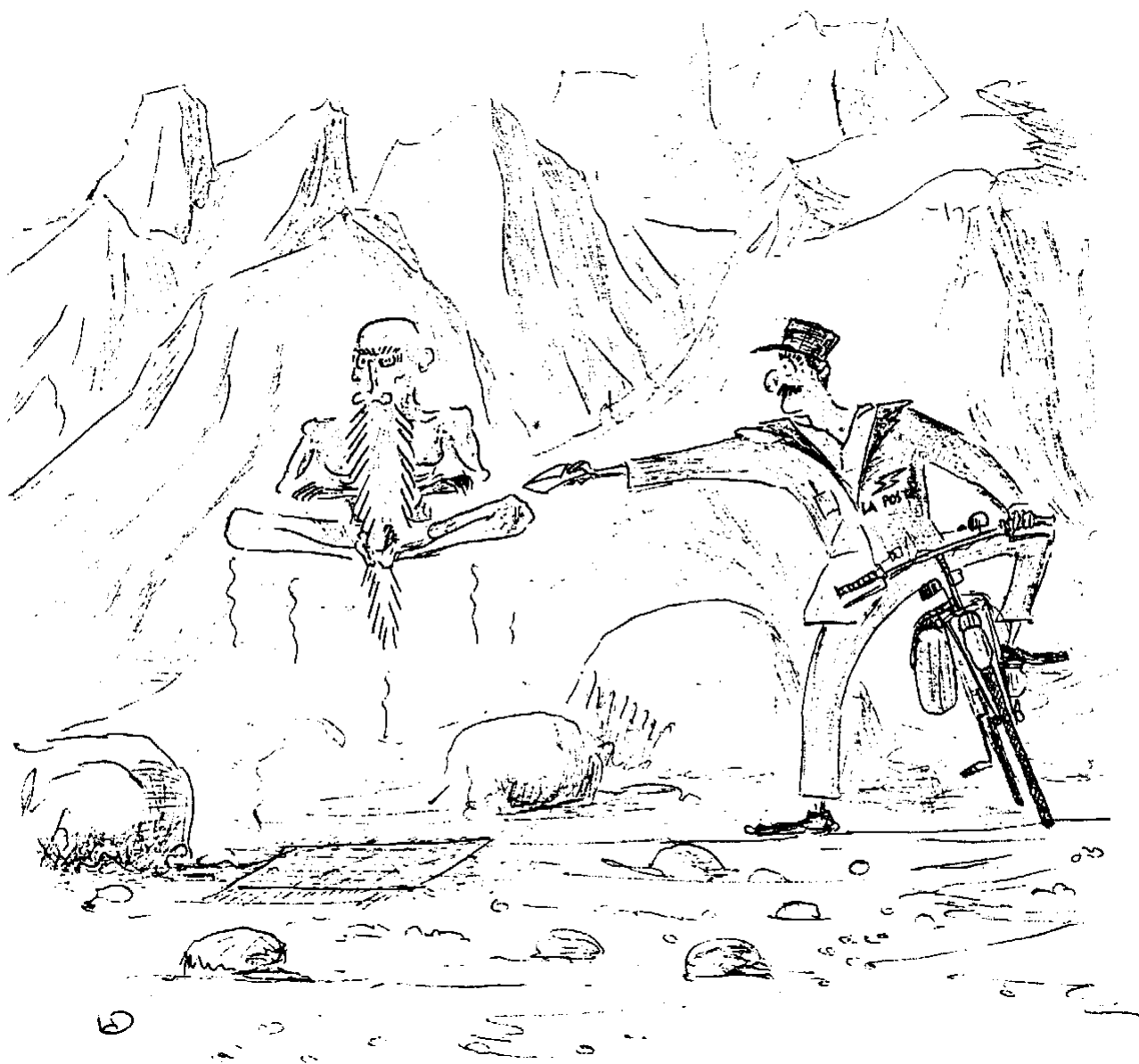


LE COURRIER DE L'ASCETE



N° 44

Décembre 2018

Décembre 2018

SOMMAIRE

- COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 AVRIL 2018
- COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 22 SEPTEMBRE 2018
- COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 SEPTEMBRE 2018
- NOUVEAUX MEMBRES

~o~

Liste orthoptérique (43 espèces) et photos-souvenirs des observations réalisées lors de l'assemblée générale dans les Baronnies drômoises (22-23 septembre 2018). Le Criquet des ajoncs (*G. binotatus*), l'Analote noirâtre (*A. ghiliani*) ou la Miramelle du Ventoux (*P. amedegnatoae*) ont particulièrement retenu l'attention des prospecteurs.

Encore merci à tous les participants, et notamment à Emmanuel Ruchon, orthoptériste local, qui nous a rendu visite le samedi, et nous a judicieusement conseillé pour les excursions du dimanche 23 septembre.

Tettigoniidae

- Anonconotus ghiliani* Camerano, 1878
- Antaxius pedestris* (Fabricius, 1787)
- Bicolorana bicolor* (Philippi, 1830)
- Decticus verrucivorus* (Linnaeus, 1758)
- Ephippiger diurnus* Dufour, 1841
- Eupholidoptera chabrieri* (Charpentier, 1825)
- Leptophyes punctatissima* (Bosc, 1792)
- Meconema meridionale* A. Costa, 1860
- Phaneroptera nana* Fieber, 1853
- Pholidoptera griseoaptera* (De Geer, 1773)
- Platycleis albopunctata* (Goeze, 1778)
- Ruspolia nitidula* (Scopoli, 1786)
- Tettigonia viridissima* (Linnaeus, 1758)
- Yersinella raymondi* (Yersin, 1860)

Trigonidiidae

- Nemobius sylvestris* (Bosc, 1792)
- Pteronemobius lineolatus* (Brullé, 1835)

Gryllidae

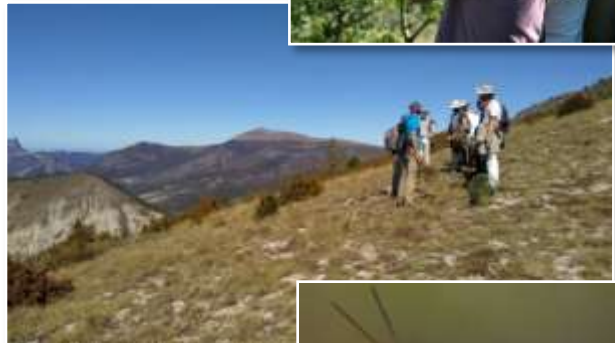
- Gryllus campestris* Linnaeus, 1758
- Oecanthus pellucens* (Scopoli, 1763)

Tetrigidae

- Paratettix meridionalis* (Rambur, 1838)
- Tetrix ceperoi* Bolívar, 1887
- Tetrix tuerki* Krauss, 1876

Acrididae

- Acrotylus fischeri* Azam, 1901
- Acrotylus insubricus* (Scopoli, 1786)
- Aiolopus strepens* (Latreille, 1804)
- Calliptamus barbarus* (O.G. Costa, 1836)
- Calliptamus italicus* (Linnaeus, 1758)
- Calliptamus siciliae* Ramme, 1927
- Euchorthippus declivus* (Brisout, 1848)
- Euchorthippus elegantulus* Zeuner, 1940
- Gomphocerippus biguttulus* (Linnaeus, 1758)
- Gomphocerippus binotatus* (Charpentier, 1825)
- Gomphocerippus brunneus* (Thunberg, 1815)
- Gomphocerippus mollis* (Charpentier, 1825)
- Gomphocerippus vagans* (Eversmann, 1848)
- Myrmeleotettix maculatus* (Thunberg, 1815)
- Oedipoda caerulescens* (Linnaeus, 1758)
- Oedipoda germanica* (Latreille, 1804)
- Omocestus raymondi* (Yersin, 1863)
- Pezotettix giornae* (Rossi, 1794)
- Podisma amedegnatoae* Fontana & Pozzebon, 2007
- Sphingonotus* sp., non *caerulans* (Linnaeus, 1767)
- Stenobothrus lineatus* (Panzer, 1796)
- Stenobothrus nigromaculatus* (Herrich-Schäffer, 1840)



- COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 AVRIL 2018 AU SIÈGE SOCIAL (AYNAT, 09400 BÉDEILHAC-ET-AYNAT)

La séance est ouverte à 10 h 40.

Sont présents physiquement : Samuel DANFLOUS, Bernard DEFAUT, Benoît DUHAZÉ, Stéphane JAULIN, David MORICHON, Didier MORIN.

Absents (excusés) : Yoan BRAUD et Stéphane PUISSANT.

1. Approbation du compte-rendu de la dernière réunion de conseil d'administration

Le compte-rendu de la réunion du 18 novembre 2017 au CBGP a été approuvé avant publication dans le bulletin de liaison n°43 (décembre 2017).

2. Point sur le projet de mission topotypes au Maroc, en 2019

B. Defaut donne lecture du courriel envoyé le 14/01/2018 à Mohamed Fadli, professeur à l'université de Kenitra, et de celui envoyé le 13/02/2018 à Youssef Aït Lemkaden, responsable de la structure Tinmay inter-cultures. Seul M. Fadli a répondu à ce jour : il se met à notre disposition avec son 4/4 pour la partie du périple Tanger-Rabat.

Yoan Braud n'a encore reçu aucune réponse au courriel envoyé le 04/03/2018 au professeur Arahou, de l'Institut Scientifique.

3. Contenu prévu pour le MOE 23

Voici la liste des articles finalisés (ils totalisent 108 pages).

- Seyed Hossein HODJAT, Mehdi TORK, Marjan SEIEDY & Bernard DEFAUT : A taxonomic review of recorded species of Caelifera (Orthoptera) in Iran. (41 pages)
- Bernard DEFAUT : Compléments à ma révision taxinomique du genre *Pyrgomorpha* au Maghreb (DEFAUT, 2017). (7 pages ; il manque seulement le résumé et les mots clés)
- Guy-Noël YOU & Florian DORÉ : Observations récentes d'*Aiolopus strepens* (Latreille, 1804) dans le Massif armoricain (Orthoptera, Caelifera, Acrididae, Locustinae). (7 pages)
- Bernard DEFAUT : Redéfinition de synusies orthoptériques modifiées après leur description. (17 pages).
- François BÉTARD : une nouvelle synusie orthoptérique des prairies humides dans le Marais poitevin. Implications biogéographiques et entomocénétiques. (13 pages)
- Bernard DEFAUT & Alexandre FRANÇOIS : évaluation densitaire des Orthoptères en moyenne-Moulouya (Maroc oriental) (Ensifera, Caelifera, Mantodea). (23 pages).

Par ailleurs sont prévus une signalisation de deux Blattes des Alpes, nouvelles pour la France (par Samuel DANFLOUS et Kevin GURCEL), une présentation de la thèse de Victor NOGUERALS sur les *Gomphocerippus* gr. *binotatus* / *saulyi* (par B. DEFAUT) et des notes de lecture phylogénétique sur l'article de HAWLITSCHKE & al. (2016) (par B. DEFAUT).

La date limite de remise des manuscrits reste fixée au 15 mai.

Par ailleurs comme l'année précédente les membres du conseil d'administration se répartissent les différents articles à relire (au format Word).

4. Mise au point sur la discussion initiée par Jean-François Thomas lors de l'assemblée générale de 2017 (éventuel désintérêt de certains abonnés du fait du nombre d'articles sur le Maghreb).

Les membres du conseil d'administration présents se mettent d'accord sur les arguments déjà avancés pour justifier ce type d'articles :

- La présence d'articles sur le Maghreb est une tradition de la revue puisque les premiers remontent à 2006 (MOE 11).
- Qui s'intéresse aux Orthoptères devrait inscrire son intérêt dans leurs frontières à eux et non dans ses propres frontières administratives.
- Si on n'avait pas publié dans les MOE les articles sur le Maghreb il n'y aurait quand même pas davantage d'articles sur les Orthoptères de France puisque nous n'avons jamais refusé d'article pour un problème de place (nous n'avons jamais eu de problème de place). Ce ne sont donc pas les articles sur le Maghreb qui sont en trop, ce sont les articles sur la France qui manquent.
- La baisse du nombre d'adhérents est propre à plusieurs associations naturalistes, émettant ou non une revue. Les causes sont multifactorielles, et incluent notamment la facilité de circulation des versions pdf des articles.

5. Date, lieu et ordre du jour de l'assemblée générale de 2018

Organisée en partenariat avec Miramella, elle aura lieu le 22 ou le 29 septembre, en principe dans le sud de l'Ardèche (Jean-François Thomas cherche actuellement un hébergement). Il y aurait une légère préférence pour le 22 septembre (Miramella, B. Defaut).

L'ordre du jour sera précisé ultérieurement, mais ne s'écartera pas fondamentalement de celui des années précédentes, auquel s'ajoutera un point sur la mission récolte de topotypes au Maroc, sur le projet d'observatoire national des Orthoptères, et sur la mise-à-jour de l'atlas UEF.

6. Point sur l'opération *liste rouge des Orthoptères d'Occitanie*

La première réunion s'est tenue le 05/04/2018 à la maison de l'environnement, à Toulouse.

Jacques Hippolyte représentait la DREAL, Jean-Michel Catil, Laurent Barthes et Pierre Olivier Cochard représentaient Nature-Midi-Pyrénées, Stéphane Jaulin l'OPIE et l'ASCETE, Laurent Pelozuelo et Aurélien Costes représentaient l'OPIE-MP, Samuel Danflous représentait le CEN-MP et l'ASCETE et Bernard Defaut représentait l'ASCETE et l'ASINAT.

(David Morichon (ASCETE et ASINAT) souhaiterait participer à l'avenir ; il faudrait qu'une demande soit adressée à la *Fédération des réserves naturelles catalanes*).

La finalisation de cette liste rouge est envisagée pour 2021. (Des listes rouges régionales existent déjà dans quelques régions : Auvergne, région Centre, Alsace, Franche-Comté, Haute-Normandie et Picardie).

Au cours de cette première réunion ont été listées les espèces problématiques. J.-M. Catil enverra cette liste aux partenaires, en même temps que les conventions.

Il a été envisagé de ré-inventorier les plus vieilles stations de B. Defaut. Il a été prévu également des relevés collectifs dans le Larzac les 14 et 15 juin 2018, avec initiation à la technique des relevés entomocénologiques.

Pour les frais induits il y aura en tout et pour tout 8 000 euros à partager entre les partenaires.

7. Point sur le projet *observatoire national*

Ce projet a été initié par Xavier Houard qui, depuis, a démissionné du conseil d'administration. Pour ce projet il a été prévu une association entre l'OPIE (recherche de financements), l'ASCETE (animation et réalisation pratique) et l'INPN (caution morale).

Benoit Duhazé indique que CEN-Aquitaine a mis au point un outil fonctionnel pour la saisie en ligne des données et pour leur validation.

Il reste le problème du financement de l'animation du projet ; mais celle-ci ne sera pas forcément indispensable dans la mesure où l'outil de saisie en ligne permet une mise-à-jour automatique de la carte nationale.

8. Point sur la finalisation de l'atlas UEF actualisé

L'état d'avancement du travail sur les régions est présenté dans le tableau I (page suivante).

Il est décidé de ne plus attendre les régions qui ne donnent plus de nouvelles d'ici le 15 mai 2018.

Ensuite, certaines questions ont été soulevées pour lesquelles nous avons décidé provisoirement de statuer :

- Concernant les données issues de bases de données, la mention « com. pers. » est maintenue après le nom de l'observateur.
- Concernant les départements qui ont été noircis en 2009 pour certaines espèces alors que moins de 5 localités sont connues ou que ces espèces y sont depuis jugées rares ou localisées à dire d'expert, il est souhaitable de les basculer en hachuré.
- On laisse en hachuré les espèces très localisées au sein d'un département, même si le seuil des 5 communes est légèrement dépassé (moins de 10 localités).
- Les espèces dont la plupart des observations sont avant 1980, mais pour lesquelles il y a quelques données récentes au sein d'un département doivent être en hachuré. Un commentaire est souhaitable pour expliquer l'éventuelle régression (menace ou pression d'échantillonnage plus faible).
- Les espèces pour lesquelles les données départementales n'ont pas été confirmées et dont les données sont jugées plutôt « douteuses », les symboles « + » sont maintenus sur les départements concernés.
- Un nouveau symbole « ? » est proposé lorsque le statut départemental est à préciser notamment pour les espèces « accidentelles » (espèce en phase de dispersion importante par exemple).
- Concernant le genre *Podisma*, dans les Pyrénées, il convient de le séparer de *Podisma pedestris*.
- Les espèces du genre *Sphingonotus* sont traitées en *Sphingonotus* sp. sauf pour *S. corsicus*, *S. rubescens* et *S. uvarovi*.

Tableau I. État d'avancement de l'atlas UEF dans les différentes régions

Nouvelles régions	Anciennes régions	État d'avancement de l'atlas UEF
Auvergne-Rhône-Alpes	Auvergne	En cours
	Rhône-Alpes	Quasi terminé
Bourgogne-Franche-Comté	Bourgogne	Non connu : demander à S. Puissant & O. Bardet
	Franche-Comté	Terminé
Bretagne	Bretagne	Quasi terminé
Centre-Val de Loire	Centre	Non connu : demander à J.L. Pratz et R. Dohogne
Corse	Corse	Terminé
Grand-Est	Alsace	Terminé
	Champagne-Ardenne	Terminé
	Lorraine	En cours : relancer J. Dabry
Hauts-de-France	Nord-Pas-de-Calais	Terminé
	Picardie	Terminé
Île-de-France	Île-de-France	Quasi terminé
Normandie	Basse-Normandie	Terminé
	Haute-Normandie	Terminé
Nouvelle-Aquitaine	Aquitaine	Terminé
	Limousin	Terminé
	Poitou-Charentes	Terminé
Occitanie	Languedoc-Roussillon	Quasi terminé
	Midi-Pyrénées	En cours
Pays-de-la-Loire	Pays-de-la-Loire	Terminé
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Quasi terminé

- COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 22 SEPTEMBRE 2018, DANS LES LOCAUX DE L'ASSOCIATION *LE PRÉSENT SIMPLE*, À CORNILLON-SUR-L'OULE (DRÔME)

La séance est ouverte à 9h 55'.

Président de séance : Yoan BRAUD.

Secrétaires de séance : Bernard DEFAUT, Stéphane JAULIN, Benoît DUHAZÉ.

Membres présents ou représentés.

Dix-sept adhérents sont physiquement présents : Luc BÉLENGUIER, Yoan BRAUD, Jérôme BRICHARD, Jean-Michel CATIL, Samuel DANFLOUS, Thibault DAUMAL, Bernard DEFAUT, Fernand DEROUSSEN, Vincent DERREUMAUX, Benoît DUHAZÉ, Jérémie HAHN, Stéphane JAULIN, Bastien LOUBOUTIN, David MORICHON, Didier MORIN, Jean-Louis PRATZ & JEAN-FRANÇOIS THOMAS.

Les **deux** associations CERCOPE et NATURE-EN-OCCITANIE (ex-NATURE-MIDI-PYRÉNÉES) sont représentées par Jean-Louis Pratz et par Jean-Michel Catil, respectivement.

Cinq adhérents ont transmis un pouvoir valide : Sylvain BONIFAIT pour Stéphane Jaulin, Aurélien COSTES pour Samuel Danflous, Alexandre MACCAUD pour Jean-François Thomas, Nicolas PINCZON DU SEL pour Benoît Duhazé, Stéphane PUISSANT pour Bernard Defaut.

Soit un total de **vingt-quatre** personnes physiques ou morales qui sont présentes ou représentées à cette assemblée générale ordinaire.

Membres excusés : Sylvain BONIFAIT, Nicolas PINCZON DU SEL, Audrey POUJOL, Stéphane PUISSANT, Rosana ZUCHELLI,

1. Rapport moral et compte-rendu d'activités (par Yoan Braud, et Stéphane Jaulin pour ce qui concerne le site internet)

1-1. Adhérents (figure 1)

En 2017 nous avons enregistré 8 nouvelles adhésions, mais en même temps 9 adhérents n'ont pas renouvelé ; soit un solde négatif de 1 adhérent. Au total, nous avons eu 65 adhésions en 2017.

Les relances aux membres non à jour se font à l'occasion de la convocation à l'AG et de la sortie du MOE.

Globalement le nombre d'adhérents a augmenté assez régulièrement depuis la création de l'association (fin 1994), jusqu'à atteindre un pic à 94 adhérents en 2013. De 2014 (87 adhérents) à 2016, le nombre d'adhérents a très fortement diminué (-22 adhérents en 2 ans), et semble actuellement se stabiliser.

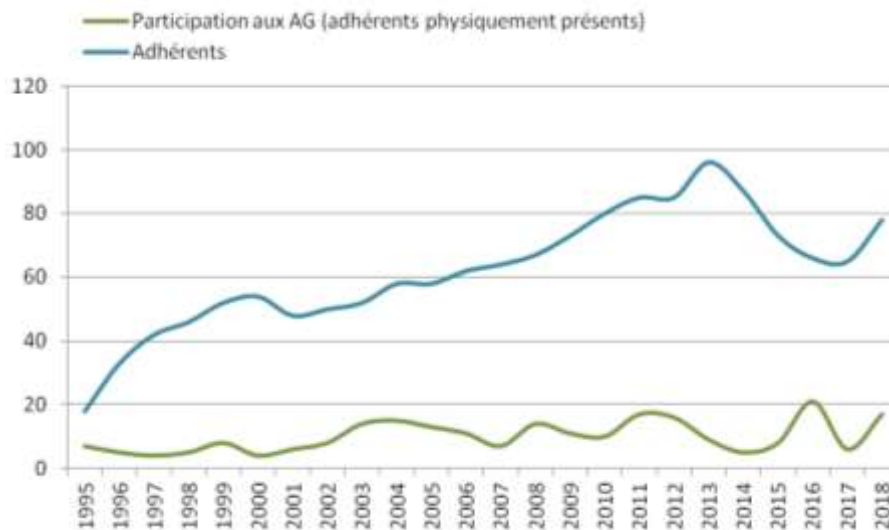
Lors des précédentes AG, il s'était avéré que cette tendance est assez générale dans les associations naturalistes d'envergure nationale. Les naturalistes limitent le nombre d'adhésions et favorisent les associations locales (nouvelles associations orthoptériques comme « Locusta », ou associations intégrant nouvellement une dimension orthoptérique, comme les LPO ou autres). Par ailleurs, avec la multiplication d'outils de détermination performants, il y a moins besoin de structures-relais au niveau national.

Pour 2018 nous avons déjà enregistré 10 nouveaux adhérents et 4 ré-adhésions (suite à interruption d'1 à 2 ans), ce qui porte provisoirement le nombre d'adhérents à au moins 78. Est-ce dû à la possibilité d'adhérer en ligne cette année avec HelloAsso ?

Le nombre de participants (17) à la présente Assemblée Générale est bien meilleur qu'en moyenne ces 10 dernières années (11,7 adhérents).

Ces chiffres sont donc accueilli avec une certaine satisfaction et optimisme !

Figure 1. Nombre d'adhérents (courbe bleue) et participation aux assemblées générales (courbe verte)



Discussion :

Yoan Braud rappelle que lors des deux précédentes AG, nous avons cherché les causes pouvant expliquer la baisse des adhérents après 2013. Mais par ailleurs, suite à l'assemblée générale de 2017, Jean-François Thomas s'est demandé si la proportion importante d'articles concernant l'Afrique-du-Nord ne serait pas en cause. Cette question a été examinée en conseil d'administration le 21 avril 2018 ; il en est ressorti les points suivants (actualisés pour la présente assemblée générale) :

1. La présence d'articles sur le Maghreb est une tradition de la revue puisque les premiers remontent à 2006 (MOE 11)
2. Qui s'intéresse aux Orthoptères devrait inscrire son intérêt dans leurs frontières à eux et non dans ses propres frontières administratives.
3. Si on n'avait pas publié dans les MOE les articles sur le Maghreb il n'y aurait quand même pas eu davantage d'articles sur les Orthoptères de France puisque nous n'avons jamais refusé d'article pour un problème de place (car nous n'avons jamais eu de problème de place !). Ce ne sont donc pas les articles sur le Maghreb qui sont en trop, mais bien ceux sur la France qui manquent.
4. Bien que la fréquence des articles traitant des Orthoptères d'Afrique-du-Nord soit conséquente, et la modicité de l'abonnement à notre revue, il y a malheureusement fort peu d'adhérents maghrébins ; cela tient, au moins en partie, à la difficulté pratique pour eux de régler en euros. Cependant ces articles sont très lus : sur ResearchGate l'article sur la faunistique orthoptérique des monts de Tlemcen, paru en 2016 (MOE 21) a connu **321** lecteurs à la date du 18/09/2018 ; et les cinq articles maghrébins parus il y a seulement 1 an (dans le MOE 22) ont totalisé **706** lecteurs, dont 177 pour les notes de lecture sur le genre *Calliptamus* en Algérie, 176 pour la révision du genre *Calliptamus* en Algérie, 165 pour l'étude entomocénotique des monts de Tlemcen, 105 pour la description d'*Aiolopus strepens alexandrei* et 83 pour la révision du genre *Pyrgomorpha*.

Ces articles intéressent donc de nombreux lecteurs, ce qui suffirait à justifier leur présence dans notre revue. Mais par ailleurs l'intérêt qu'ils suscitent est forcément une bonne chose pour la réputation de notre revue.

5. La baisse du nombre d'adhérents est propre à plusieurs associations naturalistes, éditant ou non une revue. Les causes sont multifactorielles, et incluent notamment la facilité de circulation des versions pdf des articles.

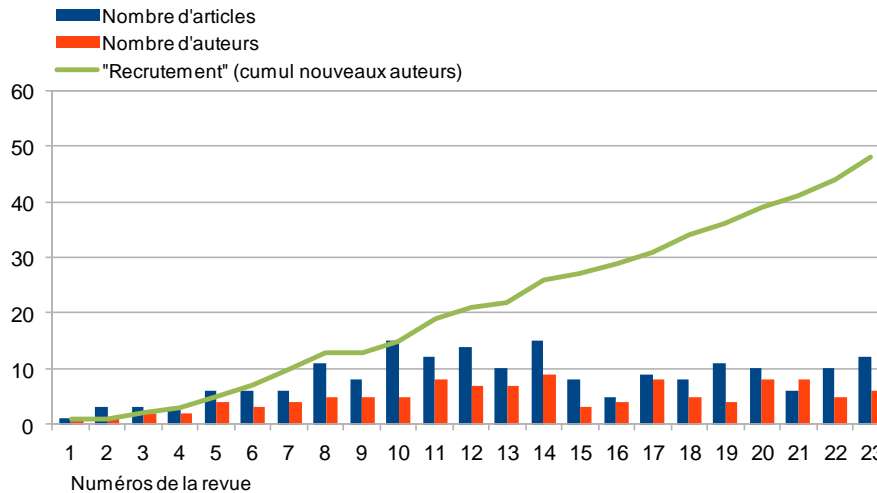
1-2. La revue « Matériaux orthoptériques et entomocénotiques » (figure 2)

Le numéro annuel de la revue (MOE 23) a été tiré en 90 exemplaires et a été distribué aux adhérents en août. Il contient 12 articles, rédigés par 10 auteurs (incluant les co-auteurs).

Jusqu'à présent, le nombre d'articles par tome est en moyenne de 8, et le nombre d'auteurs (par simplicité, seuls les premiers auteurs sont retenus) est en moyenne de 5 (cette année : 6). Le nombre cumulé d'auteurs nouveaux est en constante

augmentation au fil du temps (figure 2 : courbe verte) ; cela confirme que notre revue continue à attirer de nouveaux rédacteurs d'articles.

Figure 2. Évolution du nombre d'articles et du nombre d'auteurs.



Discussion :

David Morichon propose que le secrétaire envoie en début d'année un appel à publier, en énumérant les rubriques :

1. Études
 - 1-1. Taxonomie. Nomenclature. Phylogénie.
 - 1-2. Chorologie. Écologie. Bioclimatologie.
 - 1-3. Éthologie (régime alimentaire ; comportement acoustique ; reproduction ; phénologie ; pullulations)
 - 1-4. Vulnérabilité. Gestion / protection des milieux.
 - 1-5. Entomocénotique.
 - 1-6. Cadre bioclimatique
 - 1-7. Outils (logiciels ; matériel)
 - 1-8. Historique. Biographies
2. Brèves notes
3. Erratum, addendum
 - 3-1. Erratum
 - 3-2. Actualisation *Faune de France*
4. Parutions

Yoan Braud annonce qu'il va étudier les différentes formules pour une revue partiellement électronique, afin de soumettre plusieurs scénarii au vote des adhérents (comme convenu lors de l'AG et du CA précédents).

Samuel Danflous propose d'offrir la possibilité aux lecteurs du Maghreb d'adhérer au MOE sous la forme d'un soutien moral, vu le nombre élevé de lecteurs.

1-3. Le référentiel taxinomique des Orthoptéroïdes de France

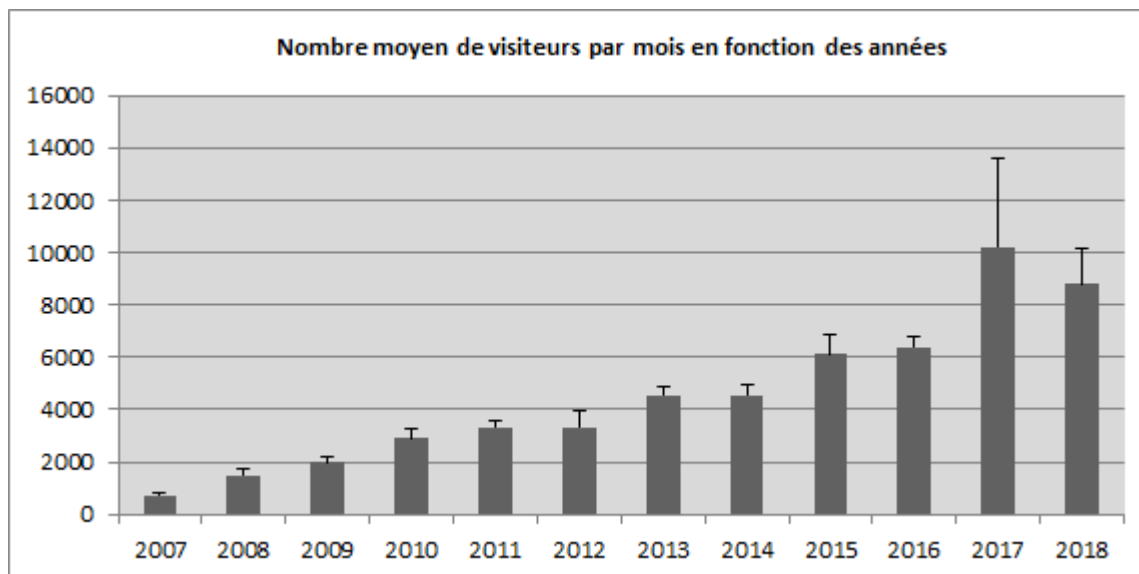
Il est à jour ; il faut simplement ajouter *Aiolopus strepens alexandrei* Defaut 2017

1-4. Le site Internet (figure 3)

Il n'y a pas eu de mise à jour majeure cette année. Les deux seules sont : l'adhésion en ligne via HelloAsso avec un lien sur le site et les informations relatives à l'AG 2018.

Le nombre de visites

Après une tendance à l'augmentation ces dernières années, le site enregistre un léger fléchissement en 2018. Le nombre de connections mensuelles avoisine les 8785.

Figure 3. Evolution de la fréquentation du site internet.**Discussion**

Stéphane Jaulin demande aux administrateurs et aux adhérents de lui envoyer des informations (régionales ou autres) pour le site. Il indique qu'il s'agit de lui adresser ces informations en version définitive pour qu'il n'ait plus qu'à les intégrer sur le site sans avoir à reformuler.

1-5. Actualisation de l'atlas UEF

Le projet n'a pas beaucoup évolué depuis le point d'avancement fait lors du CA d'avril 2018. Yoan Braud va s'y remettre cet automne.

Vote final : le rapport moral est adopté à l'unanimité

2. Rapport financier (par David MORICHON).

Le déficit de trésorerie en 2017 est de 653,32 €. Pour mémoire, il était de 153,65 € en 2016.

Mouvements par nature

Les dépenses (total : 2 492,32 €, pour mémoire 3 330,72 € en 2015 et 2 701,48 € en 2016) sont constituées des dépenses habituelles, soit 2 492,32 € (2015 : 2 195,21 € ; 2016 : 2 385,58 €) :

- ✦ Tirage du MOE : 1 524,48 € (2015 : 1 524,48 € ; 2016 : 1 603,60 €) ;
- ✦ Frais de courrier (enveloppes, timbres, pour l'envoi du MOE) : 598,82 € (672,95 € en 2014 ; 256,00 € en 2015 ; 704,00 € en 2016).
- ✦ Frais d'assurance (MAIF) : 191,42€ ;
- ✦ Des frais de représentation (AG) : 177,50 € (60 € en 2016 ; en 2015 il y avait eu 1 092,38 € de dépenses exceptionnelles liées à la célébration des 20 ans de l'ASCETE) ;
- ✦ Les frais d'hébergement du site Web n'apparaissent pas dans la comptabilité 2017 (pour 2014 et 2015 : 40,65 € ; 17,98 € en 2016) ;
- ✦ Frais de fournitures administratives : 0 €.

Les dépenses sont légèrement supérieures en 2017 par rapport à 2016 (+ 106,71 €, soit une augmentation de 4,5%). L'association est peu dépensière, les frais de représentations s'élevant à 7 % environ des dépenses habituelles. Les postes de dépenses habituelles sont plutôt stables, sauf pour les frais de courrier qui se montrent assez versatiles (voir remarque au chapitre suivant).

Les recettes s'élèvent à 1 839,00 € (2014 : 1 831,00 € ; 2015 : 2 547,83 € ; 2016 : 1 829 €). Elles sont constituées :

1. Des recettes habituelles, soit 1 724 € (2016 : 1 977,83 € ; 2015 : 1 831,00 €)
 - ▲ Les adhésions (valant pour des années allant de 2014 à 2019 !) : 1 651,00 € (2015 : 1 381,00 €) ;
 - ▲ Le règlement de l'impression de planches couleur du MOE, 410 € ;
 - ▲ La vente hors adhésion de publications : 326,83 € contre 162,00 € en 2015 ;
2. De recettes exceptionnelles (115,00 €) correspondant à une indemnité compensatoire versée par La Poste en raison de la perte de courrier. L'an passé, il y avait eu 570,00 € de recettes exceptionnelles (versement de l'UICN pour la contribution de Yoan Braud à la liste rouge des orthoptères d'Europe : coordination de l'évaluation de 57 espèces).

Il y a eu 57 versements de cotisation (66 en 2016), avec paiements d'arriérés remontant donc dans certains cas à 2014. 47 cotisations comptaient pour 2017.

Les ventes de publication hors adhésion sont nulles en ce qui concerne les ventes au numéro des MOE ; quatre exemplaires de l'atlas de l'UEF ont été vendus.

Conclusion générale :

Le déficit est modéré, mais il a augmenté par rapport à l'année précédente (8,2 % du fond de roulement de l'association, 1,8 % en 2016), mais la différence est un peu moins importante si on ne considère pas les apports exceptionnels, bien supérieures en 2016. Cependant, la balance des dépenses et recettes habituelles montre un déficit de 738,62 €, contre 407,75 € lors de l'exercice précédent.

Ce déficit est imputable en grande partie à la diminution des adhésions et à la disparition de la vente au numéro de la revue. L'édition de la mise à jour de l'atlas des orthoptères de France arriverait à point nommé pour aider à restaurer la trésorerie.

Mouvements par compte

Au 31 décembre 2017, il y avait 8 604,19 € sur le compte courant et 138,14 € en caisse.

Les dépenses et les recettes affectent ainsi les comptes financiers en 2017 :

- ▲ en caisse, pas de mouvement ;
- ▲ sur le compte bancaire, 2 492,32 € de dépenses et 1 829,00 € de recette soit un solde négatif de 653,32 €.

Au 31 décembre 2017, il y avait donc 7 950,87 € sur le compte bancaire et 138,14 € en caisse.

Discussion

Jean-François Thomas propose de réviser à la baisse les tarifs des anciens MOE proposés à la vente. Stéphane Jaulin va voir s'il est possible d'utiliser HelloAsso pour informer les adhérents sur les MOE en stock. David Morichon souhaite que l'Ascete fasse chaque année un budget prévisionnel. D'autre part le trésorier contactera Monique Prost pour le reliquat de trésorerie de l'UEF.

Tableau II. Récapitulatif des mouvements 2017

Dépenses				Recettes				BALANCE
Total	2 492,32	BANQUE	CAISSE	Total	1 839,00	BANQUE	CAISSE	- 653,32
<i>Assurances</i>	<i>191,42</i>	<i>191,42</i>	-	<i>Adhésions</i>	<i>1 226,00</i>	<i>1 631,00</i>	-	
<i>Tirage du MOE</i>	<i>1 524,48</i>	<i>1 524,48</i>	-	<i>Vente de publications</i>	<i>88,00</i>	<i>326,83</i>	-	
<i>Frais de courrier</i>	<i>598,92</i>	<i>598,92</i>	-	<i>Achat de planches couleurs par les auteurs</i>	<i>410,00</i>	<i>570,00</i>	-	
<i>Hébergement du site Web</i>	<i>?</i>	<i>?</i>	-	<i>Indemnités compensatoires (poste)</i>	<i>570,00</i>	<i>570,00</i>	-	
<i>AG 2016 : frais de représentation</i>	<i>177,50</i>	<i>177,50</i>	-					
<i>Fournitures administratives</i>	-	-	-					
BANQUE	2 492,32			BANQUE	1 839,00			- 653,32 €
CAISSE	-			CAISSE	-			0

Tableau III. Récapitulatif des mouvements antérieurs

Dépenses 2016				Recettes 2016				BALANCE
Total	2 701,48	BANQUE	CAISSE	Total	2 547,83	BANQUE	CAISSE	- 153,65
<i>Assurances</i>	-	-	-	<i>Adhésions</i>	1 651	1 631,00	20,00	
<i>Tirage du MOE</i>	1 603,60	1 603,60	-	<i>Vente de publications</i>	326,83	326,83	-	
<i>Frais de courrier</i>	704,00	521,90	182,10	<i>UICN</i>	570,00	570,00	-	
<i>Hébergement du site Web</i>	17,98	17,98	-					
<i>AG 2016 : frais de représentation</i>	60	60	-					
<i>Mission MNHN</i>	315,90	315,90	-					
BANQUE	2 519,38			BANQUE	2 527,83			8,45 €
CAISSE	182,10			CAISSE	20			162,10

Dépenses 2015				Recettes 2015				BALANCE
Total	3 330,72	BANQUE	CAISSE	Total	1 831,00	BANQUE	CAISSE	- 1 499,72
<i>Assurances</i>	374,08	374,08	-	<i>Adhésions</i>	1 381	1 381,00	-	
<i>Tirage du MOE</i>	1 524,48	1 524,48	-	<i>Vente de publications</i>	162,00	162,00	-	
<i>Frais de courrier</i>	256,00	234,80	21,20	<i>Divers</i>	288,00	288,00	-	
<i>Hébergement du site Web</i>	40,65	40,65	-					
<i>AG 2015 & 20 ans de l'association</i>	804,38	619,38	185,00	<i>Virement de la banque vers la caisse (ce qui ne constitue pas une recette à proprement parler, mais explique le solde de la caisse en fin d'année !)</i>			500,00	
<i>Divers</i>	331,13	61,13	270					
BANQUE	2 854,52			BANQUE	1 831,00			1 023,52 €
CAISSE	476,20			CAISSE	500			23,80 €

Vote final : le rapport financier est adopté à l'unanimité.

3. Montant des cotisations (par Yoan BRAUD)

Depuis l'AG de 2011, les tarifs sont les suivants :

Tarif des cotisations individuelles.

- **5 euros** pour l'adhésion simple et **15 euros** pour l'abonnement à la revue, celui-ci impliquant l'adhésion (adhésion + abonnement = **20 euros**). Mais les numéros sont vendus aux non-adhérents au tarif de 15 euros pour les tomes 1 à 6, 22 euros à partir du tome 7 (mais 25 € pour le tome 16).

Tarif des cotisations des personnes morales (associant obligatoirement adhésion et abonnement).

- Réserves Naturelles, Bibliothèques, Bureaux d'études et associations loi 1901 : **20 euros**, correspondant à l'envoi d'un numéro. Mais il y a possibilité de recevoir deux numéros en réglant une cotisation de **35 euros**, et trois numéros en réglant une cotisation de **50 euros**.

Pour remédier au déficit chronique il est décidé d'augmenter les cotisations. Plusieurs formules sont mises au vote :

- 7 € pour l'adhésion + 18 € pour l'abonnement → 4 votes
- 8 € pour l'adhésion + 17 € pour l'abonnement → 7 votes
- 10 € pour l'adhésion + 15 € pour l'abonnement → 3 votes

C'est donc la formule 8 € + 17 € qui est retenue

4. Toilettage du fichier des adhérents (par Yoan BRAUD & Bernard DEFAUT)

Les adhérents qui ne sont pas à jour de cotisation pour l'année en cours sont relancés deux fois, avec mention des années de retard quand il y a lieu.

Nous considérons depuis quelques années que les adhérents qui n'ont pas donné signe de vie depuis 3 ans (en 2018 : depuis 2015) sont démissionnaires de fait, sauf cas particuliers à débattre. Voici la liste des adhérents concernés

4-1. Adhérents qui n'ont pas réglé depuis 2015 inclusivement

BERTHELOT Stéphane,
BIOTOPE Centre-Bourgogne,
BIOTOPE région parisienne,
 BORDON Jacques,
 BOUKLI HACENE Sofiane Ahmed,
 BUILLES Stéphane,
ENTOMO-LOGIC,
 GAYMARD Maxime,
 GENOUD David,
NEV Library,

4-2. Adhérents qui n'ont pas réglé depuis plus longtemps (2013), mais que nous avons « oubliés » :

MERLET Florence,
 JACQUIER Cédric,
 BIGNON Jean-Jacques,
 HEAULME Vincent,
 LEBLANC Frédéric

Après examen et discussion, ces quinze personnes / personnes morales (noms en **gras**) sont radiées par décision unanime.

Remarques :

1. Les radiations ne sont pas définitives, au sens où les radiés peuvent ré-adhérer à tout moment.
2. Les adhérents qui n'ont pas réglé depuis 2016 inclusivement seront radiés l'an prochain s'ils n'ont pas régularisé leur situation d'ici là : BENCE Stéphane, BOUILLIE Patrice, CLEMENTE Eulalia, DELORME Quentin, ENJALBAL Marc, GADOUM Serge, GEN TEREQ, HOUARD Xavier, LEBLANC Arnaud, LEPLEY Michel, LERCH Alexandre, POITOU CHARENTES NATURE, ROESTI Christian, VACHER Alain.

5. Renouvellement et extension du Conseil d'Administration (Yoan BRAUD)

Suite à l'AG tenue en 2017, le conseil d'administration comprenait 8 membres : Y. BRAUD (président), D. MORICHON (trésorier), B. DEFAUT (secrétaire), S. JAULIN, B. DUHAZÉ, D. MORIN, S. PUISSANT et S. DANFLOUS.

5-1. Renouvellement

L'article 13 de nos statuts prévoit que « *après épuisement de l'ordre du jour* (de l'assemblée générale) *il est procédé au remplacement, au scrutin secret si un membre le demande, des membres du conseil sortants* », et l'article 11 prévoit que les membres sont « *élus pour 3 années par l'Assemblée Générale* ».

Bernard Defaut (dont le renouvellement avait été oublié en 2017), Samuel Danflous, Didier Morin et Stéphane Puissant doivent remettre leur mandat en jeu.

Vote : ces quatre personnes sont reconduites à l'unanimité.

5-2. Extension.

Personne ne fait acte de candidature.

Tableau IV. Évolution de la composition du conseil d'administration

	03 XII 94	29 IV 95	20 IV 96	19 IV 97	18 IV 98	17 IV 99	15 IV 00	21 IV 01	06 IV 02	19 IV 03	21 V 04	26 VIII 05	19 VIII 06	01 IX 07	04 X 08	20 IX 09	02 X 10	29 X 11	29 IX 12	21 IX 13	30 VIII 14	17 X 15	25 IX 16	26 VIII 17	22 IX 2018
B. Defaut	+		X		X			X				X			X			X			X				
J. Maurette	+			(?)																					
C. Denèle		+		x																					
E. Marty			+			(x)																			
F. Veneau				X			X		X			X				x									
M. Lepley				+			X		x																
L. Defaut					+			X		X			X			X					x				
A. Roujas						+			(?)																
V. Maurin							[+]	+			X		X			X					x				
J. Desile							[+]	+			X		X			X		x							
Y. Sentissi							[+]	+	x																
D. Morichon										+			X			X				X			X		
S. Jaulin											+				+			+			X			X	
E. Sardet													[+]	+			X		(x)						
B. Duhazé															+		X			X			X		
Y. Braud															+				+		X			X	
D. Morin																+			X			X			
S. Puissant																			+			X			
X. Houard																			+						
S. Danflous																						+			
TOTAL	2	3	4	6	5	6	8	8	8	5	6	7	8	9	10	11	10	10	11	10	8	8			

[+] *cooptation en cours d'année*
+ *élection lors de l'AG (ou confirmation de la cooptation en AG)*
X *mise en jeu du mandat et réélection en AG*
x *démission à l'occasion de l'AG, ou non renouvellement du mandat*
(x) *démission en cours d'année*
(?) *autre type de démission*

6. Point sur les articles prévus pour le MOE 24

6-1. Articles de B. Defaut

1. Biométrie des types maghrébins des familles **Dericorythidae** et de **Pamphagidae**.
2. Révision de *Gomphocerippus binotatus* (en collaboration avec Víctor Noguerales ; mais l'achèvement de cet article en 2019 est conditionné par l'obtention préalable de matériel provençal)
3. Synusies orthoptériques du Maroc oriental (en collaboration avec Alexandre François).

- Articles en projet mais qui ne seront pas prêts en 2019 : révision de *Dociostaurus maroccanus* dans le Paléarctique occidental, révision du genre *Podisma* en Europe occidentale ; révision d'*Arcyptera fusca* en France.

6-2. Autres articles

1. Peut-être une note de Sylvain Bonifait sur des Orthoptères rares en Ariège.
2. Peut-être une étude entomocénétique dans le Périgord par B. Duhazé et B. Defaut.
3. Peut-être une étude entomocénétique de la région de Biskra par Abdelhamid Moussi.

7. Projets en cours

7-1. Mise à jour de l'atlas UEF

Pour mémoire (ce projet a été évoqué plus haut)

7-2. Projet d'excursion au Maroc, en liaison avec la recherche de topotypes par B. Defaut et D. Morin

Ce projet est fortement compromis car la demande d'autorisation de sortie d'échantillons marocains faite auprès de l'administration de l'Institut Scientifique est restée sans réponse.

Il est envisagé de demander l'appui du MNHN pour obtenir cette autorisation.

7-3. Lieu des trois prochaines assemblées générales

La proposition de Jean-Michel Catil pour 2019 est retenue : la partie nord de la Lozère. Stéphane Jaulin va se renseigner auprès du Parc National des Cévennes pour trouver un hébergement.

Pour 2020, ce sera la Corse (nous y célébrerons les 25 ans de l'Ascète !).

Pour 2021 il y a une forte demande de plusieurs adhérents pour les Hautes-Alpes (par exemple Villar-d'Arène)

7-4. Célébration des 25 ans de l'Ascète (en 2020)

Après une brève discussion le principe en est admis. Le lieu retenu est la Corse

8. Questions diverses

Jean-Louis Pratz évoque le projet MNHN de liste rouge nationale des Orthoptères, et Fernand Deroussen celui d'enregistrement d'Orthoptères pour le MNHN, qui devrait être terminé en 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h 30'.

- COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 SEPTEMBRE 2018, À LA SUITE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

1. Approbation du compte-rendu de la dernière réunion de conseil d'administration

Lecture est donnée du compte-rendu du dernier conseil d'administration, qui est approuvé à l'unanimité.

2. Élection du bureau

Sont réélus à l'unanimité :

- a. Président : Yoan BRAUD
- b. Trésorier : David MORICHON
- c. Secrétaire : Bernard DEFAUT

NOUVEAUX MEMBRES EN 2018

CARNET Mathurin
7, faubourg de Lyon
58000 Nevers

GRISVARD Pierre
Appartement D100
8, rue Berthy Albrecht
31300 Toulouse

DEUX-SÈVRES-NATURE-ENVIRONNEMENT
48, rue Rouget de Lisle
79000 Niort

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE D'AUTUN
Maison du parc du Morvan
58230 Saint-Brissson

LÉVY Didier
84, rue du Placyre
38500 ,Voiron

BRICHARD Jérôme
22, parc Sollier
84400 Apt

CREBASSA Jason
le Thuas
route de Lagamas
34725 Saint-André-de-Sangonis

MORRA Thibault
4, rue Adrien Badin
04600 Saint-Auban

DAUMAL Thibaud
3, rue de la clarté
Appartement 66
60300 Senlis

COURRIER DE L'ASCETE n° 44

Décembre 2018

